

## Au Conseil communal de septembre

**Notre groupe a réclamé des éclaircissements quant à la démolition de la plus vieille maison de Herve, la présence d'une course cyclotouriste au jogging de Julémont, l'installation d'une plaque de signalisation à un endroit défiant toute logique... et s'est abstenu lors du vote de la modification du vote du budget communal pour l'exercice 2016.**

Notre conseiller communal, José SPITS, a notamment interrogé le Collège communal pour savoir pourquoi des participants au jogging du Rock'n'Roll Marathon de Julémont et des **cyclotouristes hollandais** se sont retrouvés sur les mêmes routes au même moment, risquant ainsi des accidents. Est-ce que la commune avait donné son accord aux organisateurs hollandais ? Le bourgmestre a répondu qu'il n'y avait eu aucun accord et que cela leur avait même été interdit... sur papier... car dans les faits, personne n'a empêchés de circuler des centaines de cyclistes hollandais... José SPITS a aussi demandé que les tags obscènes peints sur les routes à cette occasion soient aussi effacés par le personnel communal.

José SPITS, a ensuite fait remarquer **l'installation d'une plaque de signalisation limitant la vitesse à 50km/h sur la route de Bolland à quelques mètres de la zone aggro.** L'autorisation de rouler à 90km/h entre les deux plaques ne paraît pas très logique. L'échevin des travaux a répondu que la modification de la limite aggro n'étant pas « quelque chose qu'on change comme on veut », cette mesure a été prise à la demande des riverains afin de l'anticiper avec l'accord du SPW.

D'autre part, **la démolition de la plus vieille maison de Herve** a aussi été évoquée lors de ce conseil. Ce qui a causé pas mal de remous. Le bourgmestre n'a pas apprécié d'être comparé à Al Quaida dans le communiqué de presse transmis par José SPITS mais le respect du patrimoine, ce ne sont pas que des paroles ; des faits sont aussi nécessaires à sauvegarder et transmettre les témoignages du passé aux générations futures. La comparaison ne visait évidemment que le fait qu'un manque de connaissances en patrimoine historique suffisait à la destruction de celui-ci alors qu'il nous concerne tous. José SPITS regrettait en outre l'absence d'enquête publique et le fait que la Commission consultative de l'aménagement du Territoire et de la Mobilité n'avait pas été saisie.

Lors de l'évocation de l'augmentation des dépenses au budget qui en réduiront donc le boni (soit de 534 342 euros à 326 342 euros), l'échevin du budget a cité les travaux dans la maison Brick (à Grand-Rechain) et à la maison de l'Enfance (Maison Detry) ainsi que l'AOP du fromage de Herve mais il a omis de dire qu'il avait reçu pour celle-ci une subvention de 15 000 euros provenant du Ministre René COLLIN.

Ensuite, le bourgmestre a éclairci la **situation de la route de José**, toujours bloquée à la suite de l'éboulement d'une partie de la façade de l'église. Le but est de sécuriser et, à la suite d'une réunion avec la fabrique d'église, 35 000 euros sont prévus à l'extraordinaire pour cette sécurisation. La réouverture de la route n'est pourtant pas pour demain, a prévenu le bourgmestre. **Nous suivrons donc ce dossier de près et veillerons à ce que les phases de consolidation et la réouverture de la route soient exécutées dans les meilleurs délais.**